

BOVIN / OVIN / CAPRIN

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

## COMMENT AMÉLIORER L'IMMUNITÉ DE SON TROUPEAU DE RUMINANTS

### OBJECTIFS

- > Comprendre les rôles de l'immunité naturelle et adaptative
- > Connaître les intérêts et limites de la vaccination
- > Savoir déterminer les facteurs de risque de baisse de l'immunité dans son élevage
- > Savoir mettre en place des mesures concrètes pour consolider l'immunité de son troupeau
- > Savoir choisir un aliment minéral


### INTERVENANTS

Nicolas Cros ou Alessio Quercigh, Dr vétérinaire expert en ruminants et formateur agréé

### DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

#### Siège INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet  
64410 Arzacq-Arraziguet  
 [interface-elevage.com](http://interface-elevage.com)

#### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT  
 06 30 49 54 43  
 [interface.elevage@orange.fr](mailto:interface.elevage@orange.fr)

#### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU  
 07 88 72 62 28  
 [formation.interface.elevage@gmail.com](mailto:formation.interface.elevage@gmail.com)

# COMMENT AMÉLIORER L'IMMUNITÉ DE SON TROUPEAU DE RUMINANTS



BOVIN / OVIN / CAPRIN

## PROGRAMME

**Formation préalable avant l'utilisation de solutions raisonnées et naturelles de santé.**

- > **Immunité naturelle**
- > **Immunité adaptative**
- > **Raisonner sa complémentation minérale (OE, Vit)**
- > **Étude de cas pratique**
- > **Échanges d'expériences à partir de cas concrets,**
- > **Bilan de la formation**

**DURÉE**  
1 JOUR  
(7 HEURES)

**PUBLIC**  
AGRICULTEURS,  
SALARIÉS, TECHNICIENS  
EN ÉLEVAGE DE  
RUMINANTS

**PRÉ-REQUIS**  
AUCUN

**PÉDAGOGIE**  
MÉTHODE PARTICIPATIVE  
ET COLLABORATIVE,  
QUIZZ, EXERCICES DE  
MISE EN SITUATION,  
ÉCHANGES INTERACTIFS

**EVALUATION  
DES ACQUIS**  
AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT DE FORMATION  
ET QCM EN FIN DE  
SESSION

**COÛT  
PÉDAGOGIQUE**  
• AGRICULTEUR :  
180,83€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 217€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA  
• SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.  
• POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

